

Pour modérer les écoulements séreux trop abondants et les hémorrhagies qui affaiblissent rapidement les malades, on devra recourir à l'emploi interne, de quelques astringents, tels que l'eau de Rabel à la dose d'un demi-gros à un gros dans une potion, à l'extrait et à la tisane de ratanhia, et à la limonade citrique, édulcorés avec du sirop de coing ou de grande consoude. On aura également recours, dans quelque cas, mais avec plus de ménagement, aux injections astringentes froides, faites avec les décoctions d'écorce de chêne, de bistorte, l'eau végétominérale, les solutions très étendues de sulfate d'alumine ou de zinc, etc. Nous devons dire que, si les injections astringentes arrêtent souvent les hémorrhagies, elles ont le grave inconvénient d'irriter les ulcérations et de hâter leur progrès.

Le tamponnement est un moyen qui, dans ce cas, peut être très-utile, mais il cause toujours de vives douleurs, si, comme le recommande M. *Lisfranc* on n'a pas le soin de tamponner seulement la partie inférieure du vagin; enfin, les petites saignées révulsives et les applications de ventouses et de sangsues sous les seins, sont encore des moyens qu'il est bon de ne pas rejeter.

La constipation déterminée par l'emploi interne des narcotiques, peut être combattue par de doux laxatifs, surtout les décoctions de tamarin et de pruneaux, les lavements miélés avec addition d'une cuil-

lérée d'huile d'olive; enfin par les suppositoires de beurre de cacao, employés soir et matin. S'il survenait des vomissements, on prescrirait l'eau gazeuse de Seltz, la potion de *Rivière*, le sous-nitrate de bismuth, etc.; enfin, on remédierait à la rétention d'urine au moyen du cathétérisme.

Tels sont à peu près les moyens divers qui, dans ces cas désastreux, se présentent au médecin pour calmer les douleurs et prolonger la vie des malades.

#### TRAITEMENT CHIRURGICAL DU CANCER.

Lorsque l'affection cancéreuse est caractérisée, lors même qu'il resterait quelques doutes sur sa nature, si le mal a fait des progrès malgré l'emploi méthodique des ressources thérapeutiques que nous avons fait connaître, on devra recourir au plus tôt aux moyens que nous offre la chirurgie, c'est-à-dire à la cautérisation ou à l'excision de la partie affectée.

*La cautérisation* des ulcérations simples ou cancéreuses du col de la matrice a d'abord été mise en honneur en France par M. *Récamier*, et, après lui, par *Dupuytren*, M. *Lisfranc* et plusieurs autres praticiens. Ce moyen énergique et souvent efficace convient non-seulement pour changer le mode de vitalité et de sensibilité des ulcères simples qui résistent à un traitement ordinaire, mais encore pour détruire les végétations fongueuses et les ulcérations cancé-

reuses ou carcinomateuses qui offrent peu de surface et de profondeur. En règle générale, on doit différer son emploi tant qu'il existe une vive inflammation et un gonflement considérable du col. Il faut même la rejeter tout-à-fait quand on a la certitude de ne pouvoir atteindre les limites du mal. Elle est également contr'indiquée, quatre à cinq jours avant l'écoulement des règles, pendant leur durée, et trois ou quatre jours après leur cessation.

Quoique M. le baron *Larrey* ait employé avec avantage le fer rougi au feu (1), on préfère les caustiques potentiels, tels que le nitrate d'argent fondu, la potasse caustique, la pâte arsénicale, le chlorure d'antimoine, les acides sulfurique et nitrique, l'acide hydro-chloro-nitrique concentré, et tenant en dissolution, seize grains de chlorure d'or ou de platine par once (2), le chlorure de zinc (3), la

(1) M. *Larrey* applique le cautère actuel en mettant les parties à découvert au moyen d'un spéculum d'ivoire, parce que les spéculum métalliques étant bons conducteurs du calorique, sont promptement chauffés par le fer rougi et déterminent une chaleur très-vive, sur les parois vaginales; un spéculum de bois, de corne ou de verre, offrirait le même résultat que celui de M. *Larrey*, et ils auraient l'avantage d'être beaucoup moins chers.

(2) Ce caustique qui a été proposé par M. *Recamier* et que nous avons vu employer par cet habile et ingénieux praticien, n'a pas justifié les espérances que des premiers essais avaient d'abord fait naître.

(3) C'est le docteur *Cancoïn* qui a préconisé le chlorure de zinc, comme ayant l'avantage d'être d'une application moins dou-

creosote (4) qui déterge bien les ulcères et hâte la cicatrisation; enfin le nitrate acide de mercure qu'on emploie le plus souvent, parce qu'il est plus actif et plus facile à appliquer que tous les autres caustiques.

Pour pratiquer la cautérisation, la malade doit être placée en travers sur son lit, comme pour l'application du spéculum. Cet instrument sera introduit et placé de telle sorte que son ouverture postérieure embrasse le col utérin, et protège les parties saines et les pa-

loureuse et de déterminer une escarre sèche. Ce praticien, avec 2 3 ou 4 parties de farine, forme une pâte molle dont l'épaisseur doit être en rapport avec la profondeur des parties qu'il veut mortifier. Pour les cautérisations superficielles, M. *Cancoïn*, emploie un mélange composé de huit parties d'acide nitrique et d'une partie de chlorure de zinc.

(4) Nous avons fait connaître en 1834 à l'académie des sciences, un cas de guérison d'une ulcération sanieuse du col de la matrice, qui avait résisté à tous les moyens, même aux cautérisations avec le nitrate acide de mercure; et qui s'est bientôt cicatrisée après plusieurs cautérisations faites avec un mélange de 90 parties d'eau distillée, pour une de créosote. Cette observation a été rapportée dans l'excellent mémoire que le docteur *Miguet* a publié à Paris en 1834, et qui a pour titre: *Recherches chimiques et médicales sur la créosote*, in-8°, observ. III, p. 70. Malgré cet heureux résultat, nous avons été forcé de restreindre l'emploi de cette nouvelle substance découverte par *Reichenbach*, parce que son application est souvent très-douloureuse. Notre confrère, le docteur *Téallier*, qui depuis notre observation a également fait usage de la créosote, paraît y avoir renoncé pour la même raison. Cet habile praticien employait cette substance éminemment active dans la proportion de dix gouttes par cuillerée d'eau. (*Du cancer de la matrice*, page 244. 1836.)